

An aerial photograph of a landscape. The top left shows green agricultural fields. The center is a mix of green fields and a construction site with orange soil and some structures. The right side is dominated by a dense green forest. A large green diagonal overlay covers the bottom left and center, serving as a background for the text.

ÉCOSITE 18

Concertation préalable volontaire Réunion d'ouverture

18 juin 2026



Écosite18

En préambule

Le cadre de la concertation



Concertation préalable volontaire

Du 18 juin au 11 juillet 2026

Cadre donné par le Code de l'Environnement

Réunion d'ouverture / c'est aujourd'hui

3 visites

Un atelier

Une adresse mail pour s'exprimer : ecosite18@veolia.com

Plusieurs objectifs

Informar, échanger et recueillir les expressions du public

Relations

Lors de l'échange, prendre la parole ou écrire sur le tchat

Enregistrement / pour élaboration du compte-rendu / pas de diffusion

Les intervenants



Fabrice Sauval
Directeur d'activité
Stockage & Compostage



Audrey Baffalie
Cheffe de projet



Éric Bouchet
Responsable
technique Stockage



Muriel Pernin
Animatrice

18 juin : réunion de présentation

- 
- Le fonctionnement de l'Écosite aujourd'hui**
Temps d'échanges
 - Surveillance et engagements**
Temps d'échanges
 - Le projet et l'avenir**
Temps d'échanges
 - Conclusion : suite de la concertation**
Rendez-vous, expressions

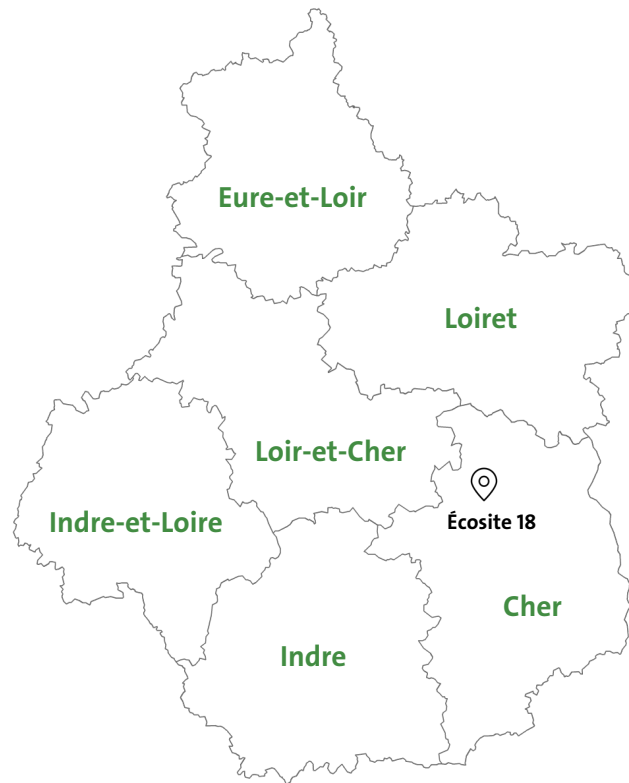


Écosite18

Le fonctionnement de l'Écosite aujourd'hui

Une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

- Le site traite et valorise les déchets non dangereux du territoire depuis 1995
- Il est régi par autorisation préfectorale qui fixe ses conditions d'exploitation
- L'Écosite 18 est partie prenante de la stratégie régionale d'économie circulaire



Aujourd'hui, le site



- 1 Bureaux, parking, pont bascule
- 2 Unité de valorisation du biogaz en biométhane, unité de traitement des lixiviats
- 3 Bassins de lixiviats
- 4 Unité de valorisation du biogaz en électricité
- 5 Plateforme de gravats
- 6 Plateforme de compost
- 7 Zone du projet
- 8 Plateforme de sable de voirie
- 9 Casier en cours de réaménagement
- 10 Futur casier
- 11 Casier en exploitation

L'Écosite traite et valorise...



90 000

tonnes/an
de déchets ultimes,
valorisés en biométhane
et en électricité



25 000

tonnes/an
de déchets organiques,
valorisés en compost



11 000

tonnes/an
de déchets inertes,
valorisés en remblais

L'Écosite crée des ressources locales

4 600

foyers alimentés en biométhane
chaque année

6 000

tonnes de compost produites
chaque année

1 250

foyers desservis en électricité
chaque année

10 000

tonnes de remblais créés
chaque année

Les déchets traités sur site sont transformés selon
des process industriels contrôlés de valorisation.

Un site essentiel pour le traitement des déchets du territoire

90 %

des déchets traités proviennent du Cher et des départements proches.

Leur valorisation bénéficie au Cher à

100%

Seule

installation de traitement et de valorisation des déchets ultimes dans le Cher



Vous avez la parole !

- Questions, remarques, suggestions
- Échanges dans la bienveillance et le respect de chacun
- Présentation avant toute prise de parole





Écosite18

Surveillance et engagements

Surveillance du site

- **Surveillance 24 h/24 et 7 jours/7** avec un réseau de caméras et de capteurs
- **Inspection annuelle** de la DREAL
- **Contrôles inopinés** des services de l'État, laboratoires ou organismes accrédités.
- **La Commission de Suivi de Site (CSS)** réunie par le Préfet une fois par an

Respecter les obligations de surveillance fixées par l'arrêté préfectoral d'exploitation est une obligation.

Il permet de contrôler l'absence d'impact du site sur l'environnement et d'en vérifier en continu sa conformité.

Surveillance des lixiviats

Les lixiviats sont des liquides produits par le passage de la pluie sur les déchets.

Traités et contrôlés, ils sont ensuite rejetés dans le milieu naturel ou arrosés sur des plantations sur la couverture d'anciens casiers.



Une procédure de contrôle : rigoureuse

- Les lixiviats sont traités par une étape biologique et une étape de filtration pour réduire les particules jusqu'à atteindre les seuils réglementaires.
- L'eau traitée est analysée dans des laboratoires accrédités.

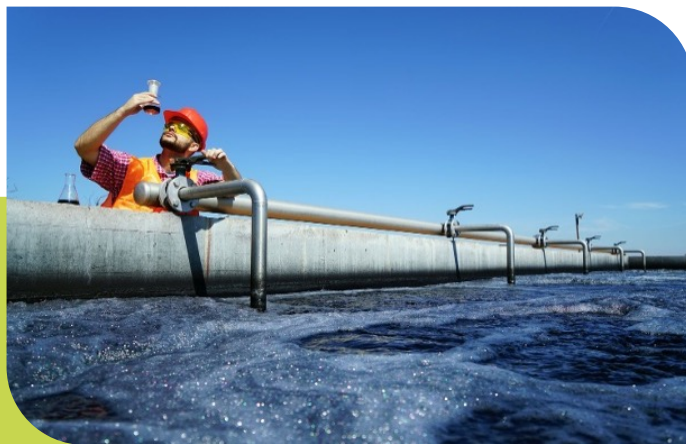
Surveillance des eaux souterraines et milieux aquatiques

Les eaux de ruissellement du site et les eaux superficielles autour du site **sont analysées régulièrement.**

Huit piézomètres permettent de **surveiller la qualité des eaux souterraines.**

Le site repose sur un sol naturellement argileux, formant une couche isolante épaisse conforme aux exigences réglementaires.

Les milieux aquatiques ne sont donc pas impactés.



Surveillance des rejets atmosphériques

Les rejets atmosphériques font l'objet de mesures régulières pour vérifier leur conformité à la réglementation.



La décomposition des déchets produit du biogaz contenant notamment du méthane.

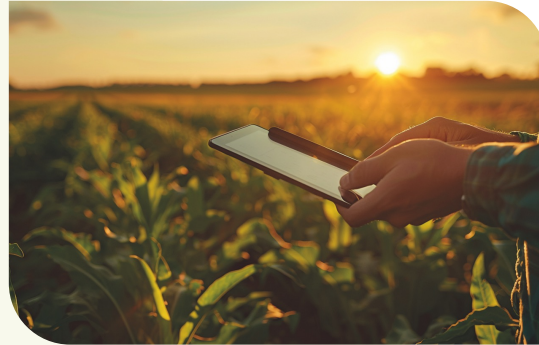
Il est capté puis transformé en biométhane et en électricité.

Le captage et le traitement du biogaz permettent de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre.

Les engagements de l'Écosite 18 envers l'environnement local



Pour la biodiversité



**Pour limiter
les odeurs**



**Pour une bonne
intégration**

Vous avez la parole !

- Questions, remarques, suggestions
- Échanges dans la bienveillance et le respect de chacun
- Présentation avant toute prise de parole





Écosite18

Le projet et l'avenir

Comprendre le besoin

- C'est la Région Centre-Val de Loire qui, par son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), fixe le besoin en équipements de traitement et de valorisation des déchets à partir de 2030.
- Elle tient compte des objectifs de réduction, de la démographie et des projets d'installation de valorisation.

Elle a identifié l'Écosite 18 comme un pôle d'économie circulaire essentiel pour le département du Cher et la Région.

En quoi consiste le projet ?

- Poursuite de l'activité de stockage de déchets ultimes, non recyclables, sur un terrain attenant à l'ouest de l'actuel Écosite 18.
- Maintien des activités existantes et création d'un parc photovoltaïque

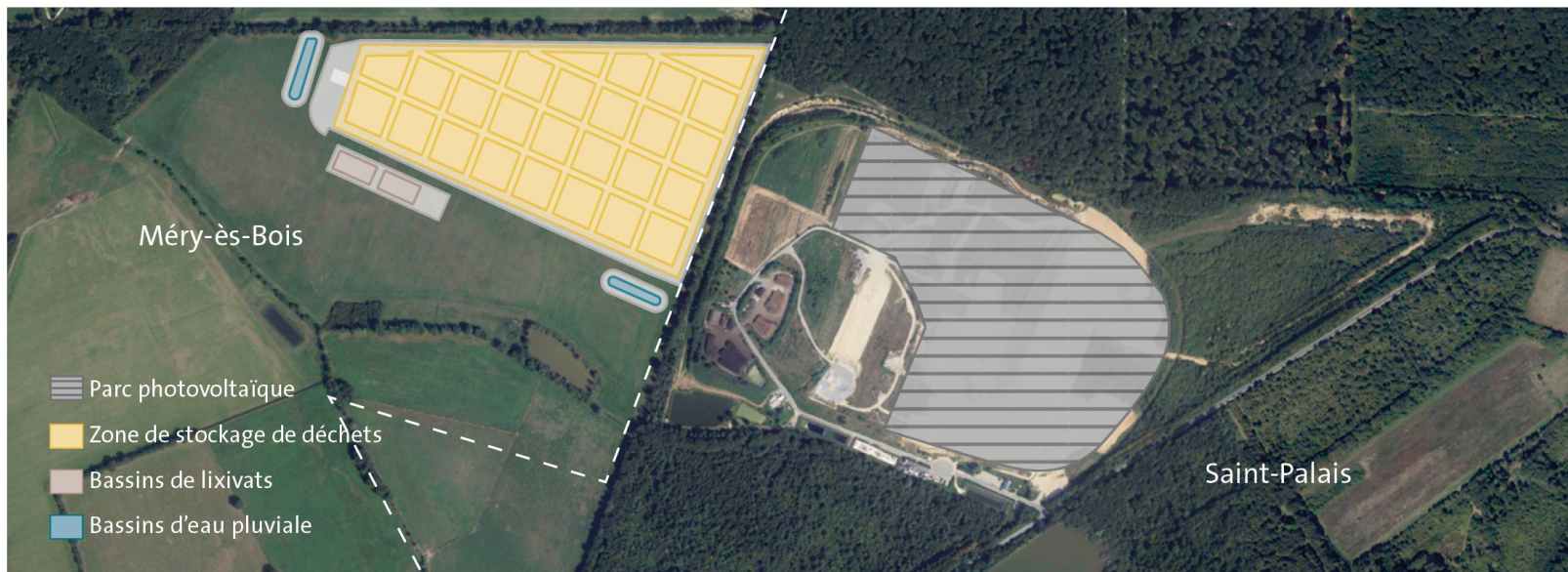


Les grandes lignes du projet

Accès au site par les voiries existantes et nombre de camions par jour similaire.

Compensation de l'impact sur les zones humides : création de 50 ha en retour.

Utilisation de procédés industriels identiques et sécurisés.



Qui l'autorise ?

- En tant qu'ICPE, l'Écosite 18 est réglementé par le **Code de l'environnement**.
- À ce titre, le projet nécessite le dépôt d'un **Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE)** auprès de la préfecture (DREAL).



Après instruction du dossier,
le Préfet décide d'accorder ou
non l'autorisation d'exploiter.

Que deviendra le site actuel ?

- Son exploitation se poursuivra jusqu'en 2030.
Puis, il entrera en phase de suivi long terme pour 25 ans minimum.
- Les casiers seront réaménagés avec une **couverture étanche, végétalisée** et seront recouverts de panneaux photovoltaïques.
- Durant cette période, le site restera sous surveillance.



Vous avez la parole !

- Questions, remarques, suggestions
- Échanges dans la bienveillance et le respect de chacun
- Présentation avant toute prise de parole





Écosite18

Pour conclure

Les rendez-vous de la concertation

Vendredi 26 et samedi 27 juin
Horaires à définir



Visites de l'Écosite

*Inscription sur
www.ecosite18.fr*

Mardi 30 juin
18-20h



Ateliers d'échanges
à Saint-Palais

Mercredi 8 juillet
Horaires à définir



Visite de l'Écosite

*Inscription sur
www.ecosite18.fr*

- Site internet > **Le projet**
- Une plaquette
- La Foire Aux Questions
- En participant
aux visites et ateliers
lors de la concertation
préalable



Pour vous exprimer

- Formulaire de contact sur www.ecosite18.fr
- Formulaire d'expression
- Lors des ateliers
- Par mail à ecosite18@veolia.com



Le bilan de la concertation préalable sera publié le **11 septembre 2026**.

Ressourcer le monde

Écosite 18

La Plaine Mitterrand • 18110 Saint-Palais
ecosite18@veolia.com • www.ecosite18.fr